



**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

**LE GUIDE DES DÉCHETS
QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE**

ZOOM SUR NOS POUBELLES ELLES PEUVENT PERDRE DU POIDS !

NOS DÉCHETS EN 2021 EN QUELQUES CHIFFRES*

183 KG

D'ORDURES MÉNAGÈRES
(DÉCHETS NON TRIÉS)
PAR HABITANT

46 KG

DE DÉCHETS TRIÉS
POUR ÊTRE RECYCLÉS
PAR HABITANT

55 KG

D'EMBALLAGES
EN VERRE
PAR HABITANT

* sur le territoire de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande

DES "INTRUS" QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS**

Plus des 3/4 de son contenu n'y ont pas leur place !

ENJEU

**DES PROGRÈS
SONT ENCORE
POSSIBLES**

Les analyses de la composition de la poubelle d'ordures ménagères ont montré que **beaucoup de déchets jetés peuvent être évités, compostés ou recyclés.**



Triés, ils sont recyclés en nouveaux produits.

Compostés, ils sont valorisés en engrais.

En ajoutant les mouchoirs et autres papiers souillés, les 33 % peuvent être atteints.

Rapportés aux bons endroits, ils sont valorisés ou traités de manière adaptée.

- > Vêtements, linge et chaussures dans les collecteurs de textile.
- > Petits électroménagers, piles et ampoules, dans les magasins ou en déchetterie.
- > Médicaments à la pharmacie...

** Source : MODECOMTM 2017 - Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés - ADEME



TRI SÉLECTIF

- > Tous les **emballages et tous les papiers** dans les **sacs jaunes**.
- > Tous les **emballages en verre** dans les **conteneurs d'apport volontaire**.

PAGES 4 À 7



CONSOMMATION

Nos gestes d'achat conditionnent notre production de déchets. Quelques astuces...

- > **Faire sa liste de courses**, s'y tenir et emporter des **sacs cabas**.
- > Privilégier les produits **sans emballage, en vrac et à la coupe**.
- > Boire **l'eau du robinet** pour supprimer les bouteilles en plastique.
- > Réduire le gaspillage alimentaire en **cuisinant les bonnes quantités**.
- > **Réparer un objet** au lieu de le jeter.
- > Privilégier les **produits rechargeables**.
- > Utiliser par exemple des **boîtes hermétiques** pour remplacer le film étirable et le papier aluminium.
- > Offrir un **cadeau « dématérialisé »**.



DÉCHETS ORGANIQUES : LE COMPOSTAGE

Je composte mes **déchets de préparation de repas** et je valorise mes **déchets verts** grâce au **compostage**, au **paillage** ou au **mulching**.

PAGES 8-9



DÉCHETTERIES

Pour les **déchets électriques et électroniques, les déchets dangereux, les meubles...**

> Renseignements auprès de votre **Communauté de communes**

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS TOUS DANS LES SACS JAUNES !

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

Un emballage est ce qui protège un produit ou un objet.

Il doit être trié vide (même s'il est sale) et non emboîté dans un autre emballage.

COLLECTE

> Collecte en sacs

Les jours d'enlèvement sont visibles sur votre **calendrier de collecte**.

> Sortez votre sac jaune la veille de la collecte, à partir de 19h.

> **Optimisez la capacité de votre sac** et ne le sortez que quand il est plein.

> **Si votre sac contient trop d'erreurs de tri** (mouchoirs, essuie-tout, coton-tiges, couches, masques jetables, textile réutilisable, médicaments, verre...), il ne sera pas collecté.

> Dans ce cas, **rentrez rapidement votre sac**, pour préserver un cadre de vie agréable, rectifiez son contenu et **représentez-le à la prochaine collecte**.

> Un quota de **sacs jaunes** par foyer est distribué une fois par an.

PENSEZ-Y !

> Briques, conserves, pots de yaourts... Bien les vider suffit. **Inutile donc de les laver !**

> **Séparez bien tous les éléments** : détachez les opercules des pots, sortez les notices, les sacs intérieurs...

> **Aplatissez vos cartons, bouteilles et briques alimentaires** avant de les mettre dans le sac jaune.



OÙ LES DÉPOSER ?

> Sur le territoire de la Communauté de communes Cingal - Suisse Normande, triez emballages et papiers ensemble **dans les sacs jaunes**.

> En cas d'**apport important** (papiers trop lourds pour le sac) **des conteneurs de tri** restent disponibles en déchetterie.

Le tri se pratique partout :
à la maison, au travail,
à l'école, au sport...

ATTENTION

> **Les objets en plastique**, comme les cintres, les jouets, les tuyaux, **qui ne sont pas des emballages**, doivent être jetés dans le sac poubelle blanc transparent ou en déchetterie.

> **Ne déposez jamais vos piles usagées dans le sac jaune.**

Elles pourraient provoquer un incendie au centre de tri.

Apportez-les en magasin ou en déchetterie !



Sacs jaunes

#ENVRAC
#SANSLESIMBRIQUER
#SANSLESLAVER
#BIENLESVIDER

NOUVEAU



pots, barquettes, sacs et sachets, tubes

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

flacons, bidons et bouteilles plastiques



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



TOUS LES PAPIERS ET CARTONS

APRÈS LE GESTE DE TRI... VERS UNE NOUVELLE VIE !



QUE DEVIENNENT LES EMBALLAGES RECYCLÉS ?

EMBALLAGES

DÉBOUCHÉS

PLASTIQUE	Nouvelles bouteilles, arrosoirs, fibres de rembourrage...
ACIER	Emballages, pièces auto, structures métalliques...
ALUMINIUM	Emballages, papier alu, pièces auto, vélo, trottinette, fenêtres...
CARTON	Carton ondulé
VERRE	Emballages en verre
BRIQUES ALIMENTAIRES	Essuie-tout, papier toilette (avec le carton), mobilier urbain (avec le plastique et l'aluminium)
PAPIERS	Papier

LES EMBALLAGES EN VERRE RECYCLABLES À L'INFINI

1

BOUTEILLE EN
VERRE TRIÉE

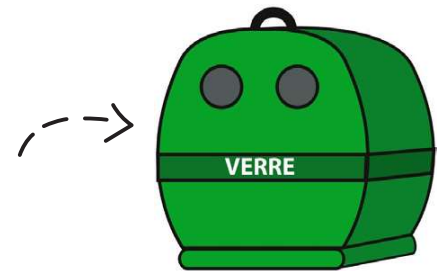


1 NOUVELLE
BOUTEILLE

LES EMBALLAGES EN VERRE



OÙ LES DÉPOSER ?



COLLECTE

MOINS, C'EST MIEUX

ÇA PEUT RESSERVIR !

> Pots à confiture, bouteilles, bocaux... **peuvent être réutilisés pour stocker vos aliments achetés en vrac.**

QUE DEVIENNENT-ILS ?

> Une fois déposés dans le conteneur dédié, les emballages en verre sont collectés puis **transportés chez un verrier**. Ils y sont recyclés et **leur vie recommence !**

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

Savez-vous que la plupart des parfumeries **offrent des réductions si vous leur rapportez vos flacons vides ?**

Ça sent bon les économies !

> Dans le **conteneur de tri**.

Retrouvez le point le plus proche pour déposer vos emballages en verre **sur le site www.consignesdetri.fr**.

> **Retirez les couvercles en métal** et déposez-les dans les sacs jaunes.

> **Seuls les emballages en verre se recyclent** (pas les miroirs, la vaisselle, les ampoules car ils contiennent du plomb qui perturbe le recyclage).

> Les bouchons et les cartons **ne vont pas dans le conteneur à verre**.

> **Ne déposez pas de verre ou autres déchets aux abords des conteneurs.**

LES DÉCHETS ORGANIQUES SOURCE DE BIENFAITS

Composter ses déchets permet de réduire ses ordures ménagères (près de 70 kg par an par personne) et d'avoir du compost, un produit naturel bon pour le jardin et les plantes.

CE QU'ON Y MET



Épluchures



Tailles petits branchages



Tontes
(pas trop)



Marc de café, thé et sachets
(sauf en nylon)



Coquilles d'œuf et de fruits
secs (noix, noisettes...)



Feuilles
mortes



Cendres de bois
froides et sèches
(pas trop)

CE QU'ON N'Y MET PAS



Plats en sauce et
restes de viande



Résineux (thuyas,
aiguilles de pin,...)



Huiles
et graisses



Poissons, coquillages
et crustacés



Litières d'animaux
(même biodégradables)



Os



Mégots
de cigarette



Mouchoirs
en papier

LES 4 RÈGLES D'OR

- 1 Équilibrez les apports :** mélangez les déchets alimentaires avec des déchets plus "secs" (branchages, feuilles mortes...).
- 2 Fragmentez les déchets** (plus les déchets sont coupés en petits morceaux, plus vite ils se décomposent).
- 3 Mélangez régulièrement** pour aérer votre compost.
- 4 Surveillez l'humidité** et si besoin arrosez sans excès.



ASTUCE

> **Pour prolonger la durée de vie de votre composteur en bois**, badigeonnez-le d'un mélange composé à 50% d'huile de lin et 50% d'essence de térébenthine.

Soyez malin, rendez à votre jardin ce qui lui appartient !



LE COMPOST

> Le compost est un excellent amendement qui **améliore la structure du sol et favorise la croissance des végétaux**. Après 7 à 9 mois, vous pouvez **l'épandre à la surface du sol** (de 2 à 8 kg / m²) **à l'automne** et **l'enfourir au printemps** avant de semer et planter. Pour les jardinières, veillez à mélanger **1/3 de compost avec 2/3 de terre**.



LE BROYAGE

> Branchages, feuilles mortes et tailles de haie vous encombrant ? Réduisez-les à l'aide d'un broyeur ou d'une tondeuse, **puis utilisez le broyat pour couvrir les pieds de vos plantations**.

LE PAILLAGE

> Recouvrir le sol du jardin de matières organiques (broyats, feuilles mortes, tontes...) **permet de le protéger et d'en préserver l'humidité** (moins besoin d'arroser).

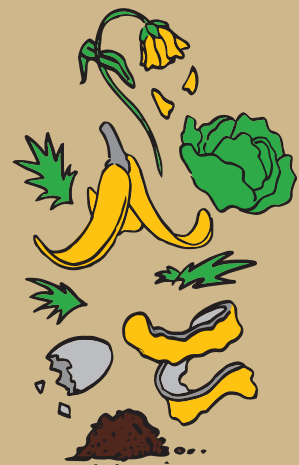
Attention, **5 cm d'épaisseur de déchets suffisent**.

Et pensez à arroser avant et après avoir déposé votre paillis.

Passer 1 heure à pailler sous les haies **vous économisera environ 10 h d'entretien et de désherbage !**

INFOS

> Les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels ou collectifs** ou en tas dans le fond du jardin.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Test du cresson : savoir si mon compost est mûr !

Semez du cresson sur du compost humide, dans un récipient ouvert.

- > Au bout de quelques jours, les graines germent puis donnent des feuilles vertes : **votre compost est mûr !**
- > **Si ce n'est pas le cas, votre compost est encore « jeune ».** Le compostage n'est pas arrivé à terme. **Attendez quelques semaines puis refaites le test.**

LES TEXTILES

LES FRIPES, C'EST CHIC !



LES TEXTILES CONCERNÉS

(même abîmés,
mais non souillés)



Vêtements



Linge de maison

OÙ LES DÉPOSER ?



Chaussures
(par paire)



Accessoires



Maroquinerie



MOINS, C'EST MIEUX

SECONDE CHANCE

- > Vos armoires débordent ?
Donnez ou vendez les vêtements que vous ne portez plus en friperies, dépôts-ventes ou sur Internet.

QUE DEVIENNENT-ILS ?

- > Selon leur état, les textiles déposés dans les bornes sont **revendus dans les commerces de seconde main** (ressourceries, recycleries...) ou déchiquetés pour être **transformés, par exemple, en isolants.**

LE
SAVIEZ-VOUS ?

Pour produire **un T-shirt**, il faut **2 700 litres** d'eau, ce qui représente la consommation pour 70 douches. Et pour **un jean**, il faut **11 000 litres**, soit l'équivalent de 285 douches ! *

Des économies d'eau !

COLLECTE

- > Des bornes sont à disposition dans vos déchetteries de Thury-Harcourt-le-Hom et Saint-Rémy-sur-Orne.
- > Les textiles peuvent être abîmés mais doivent être **propres, secs et pliés** puis mis dans des **sacs fermés.**
- > Les chaussures doivent être liées et mises **par paire.**
- > **Ne déposez que les matériaux concernés,** pas de jouet en plastique ou de puériculture.

* Source : Fashion Revolution

LES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LE SAC TRANSPARENT BLANC

LES DÉCHETS CONCERNÉS



OÙ LES DÉPOSER ?



Sacs transparents blancs

COLLECTE

> Collecte en sac transparent blanc, à sortir la veille de la collecte à partir de 19h, sur la voie publique, de manière visible.

> Rentrez votre bac rapidement une fois vidé, ou votre sac s'il a été refusé, pour faciliter la circulation des piétons et pour préserver un cadre de vie agréable.

> Les sacs transparents blancs sont distribués chaque année par votre mairie, selon un quota par foyer.

MOINS, C'EST MIEUX

> Évitez l'utilisation de vaisselle jetable. En pique-nique, privilégiez le " fait maison " (sandwiches, salades...) et la vaisselle réutilisable. Préférez les serviettes en tissu plutôt qu'en papier.

> Lingettes imbibées, cotons-tiges, cotons à démaquiller, essuie-tout... peuvent être remplacés par des solutions durables.

> Les couches jetables représentent 8,3 kg par habitant, soit 2 700 tonnes par an. Les couches lavables modernes offrent une véritable alternative.



PENSEZ-Y !

> Les piles, téléphones portables hors d'usage, D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), batteries, cartouches d'encre, ampoules, néons, doivent être rapportés en magasins ou en déchetteries et les médicaments non utilisés en pharmacie.

QUE DEVIENNENT-ELLES ?

> Les ordures ménagères sont enfouies (sans tri). Elles ne peuvent plus être valorisées.

> C'est pourquoi, s'il contient des déchets pouvant être recyclés (emballages, verre, déchets verts...), votre sac sera refusé à la collecte.

**LE TRI
C'EST
EASY !***



POUR EN SAVOIR +

02 31 79 61 61

www.suisse-normande.com

www.consignesdetri.fr

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

* LE TRI C'EST FACILE !